



CORPORATION DU PATRIMOINE
ET DU TOURISME RELIGIEUX
DE QUÉBEC

CC - 65 M
C.G.-PATRIMOINE
RELIGIEUX

Mémoire soumis par

**La Corporation du patrimoine
et du tourisme religieux de Québec (CPTRQ)**

**Dans le cadre de la consultation
sur le patrimoine religieux du Québec**

**À la Commission de la culture
Assemblée nationale du Québec**

Septembre 2005

Résumé

Cœuvrant activement depuis vingt et un ans dans le domaine du patrimoine religieux, la **Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec** a été à même de constater au fil des ans le défi et les difficultés que représentent la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine.

Jusqu'ici, les associations chargées d'animer les lieux du patrimoine religieux, pourtant acteurs importants dans la sauvegarde et la mise en valeur, ont été peu présentes dans le débat sur le patrimoine religieux.

Depuis plus de vingt ans, diverses actions ont été entreprises afin d'assurer la conservation et la sauvegarde des biens du patrimoine religieux québécois. Tous les intervenants reconnaissent l'importance de la transmission de ce patrimoine afin d'en assurer la pérennité. Pourtant, un volet de cette transmission est trop souvent négligé : la mise en valeur. Et cette mise en valeur passe, selon nous, particulièrement par l'éducation. En effet, nous croyons que la sauvegarde du patrimoine religieux repose *largement* sur la capacité de le mettre en valeur et de le rendre accessible.

Afin de nous aider dans notre réflexion sur l'avenir du patrimoine religieux québécois, nous croyons qu'il est nécessaire de s'inspirer des expériences européennes en matière de patrimoine religieux. Pourquoi chercher à réinventer la roue alors que plusieurs pays ont déjà étudié la question et pris les mesures qui s'imposaient?



Annie Blouin
Directrice

Préambule

La Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec (CPTRQ) est heureuse de soumettre un mémoire dans le cadre de la commission parlementaire sur l'avenir du patrimoine religieux québécois. Nous vous exprimons notre satisfaction devant une telle initiative. Il était temps !

Au cours des vingt dernières années, la sauvegarde du patrimoine religieux québécois a été principalement axée sur la restauration et le choix des édifices à conserver entraînant ainsi l'investissement de plusieurs millions de dollars. Devant cette situation, très peu d'actions ont été entreprises pour la mise en valeur et l'accessibilité du patrimoine religieux.

Dans un contexte de restrictions budgétaires où l'État privilégie de plus en plus le développement de partenariats, il est impératif de trouver des solutions pour garder vivants et mettre en valeur ces lieux qui témoignent de l'identité culturelle des Québécois, tout en tenant compte de leur vocation première.

Nous déplorons aujourd'hui le manque de concertation entre les différents intervenants, le manque de consensus quant à ce que l'on devrait faire et le fait que chacun cherche à faire sa place, par conviction ou par opportunisme. On multiplie les interventions, on accroît les coûts de façon exponentielle, le partage d'expertise ne se fait pas ou si peu, les mesures temporaires se transforment en actions définitives tellement le temps d'action est lent et les objectifs mal définis.

Cœuvrant activement depuis vingt et un ans dans le domaine du patrimoine religieux, la CPTRQ a été à même de constater le défi et les difficultés que représentent la sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine. Mais nous avons aussi été témoins de l'intérêt pour ces biens culturels, culturels, historiques et artistiques.

Jusqu'ici, les associations chargées d'animer les lieux du patrimoine religieux, pourtant acteurs importants dans la sauvegarde et la mise en valeur, ont été peu présentes dans le débat sur le patrimoine religieux. Notre contribution à la présente commission vise principalement à livrer certaines réflexions, justifiées par le rôle et la place privilégiée de la CPTRQ et de ses membres dans la ville de Québec.

Dans le cadre de notre mémoire, nous nous arrêterons peu sur la question des choix à faire pour la conservation du patrimoine religieux puisque là n'est pas notre travail et notre champ de connaissance. Nous sommes conscients qu'il ne sera pas possible de tout préserver. Mais nous pouvons tout de même contribuer à sensibiliser la population à notre patrimoine religieux par des activités de mise en valeur et en rendant ce patrimoine accessible. Peut-être alors les choix se feront-ils de manière plus éclairée, avec la collaboration de la population et des autorités concernées.

1. La Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec et ses membres

1.1. Mission et objectifs

Inspirée des initiatives françaises, la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec est fondée en 1984, avec pour mission de veiller à l'animation, à l'interprétation et à la mise en valeur du patrimoine religieux de Québec. Cet organisme sans but lucratif sera le premier du genre à être fondé au Québec.

Afin de mettre en valeur le patrimoine religieux, de le faire connaître et de le rendre accessible, la CPTRQ se consacre à implanter des services d'accueil dans les institutions religieuses de Québec, travaille à offrir des visites et des circuits thématiques en lien avec le patrimoine religieux, à diffuser et promouvoir les activités d'animation du patrimoine religieux, à former et superviser les guides et les animateurs spécialisés en matière de patrimoine religieux, à collaborer et participer aux activités religieuses, culturelles et touristiques de Québec.

1.2. Historique

En 1984, un comité de travail est créé pour réfléchir sur la question du tourisme religieux. Conscients de l'importance du patrimoine religieux de Québec dans ses dimensions historique, architecturale, artistique, culturelle, archivistique, ethnologique et spirituelle, les membres constatent que le patrimoine religieux de Québec est peu mis en valeur et difficilement accessible aux touristes étrangers et à la population locale. Aucun service d'accueil n'est alors offert. Puis, en 1986, des laïcs et des intervenants de l'Église catholique ainsi que des intervenants de l'industrie touristique de Québec se réunissent pour poursuivre la réflexion. Un premier projet de promotion et de mise en valeur du patrimoine religieux à Québec voit le jour, le guide *Québec Pierres vivantes* qui propose aux visiteurs un circuit touristique des églises, chapelles, couvents, monuments, musées et autres trésors du patrimoine religieux de Québec. De ce projet naîtra un partenariat avec les communautés religieuses de Québec et les paroisses. À la suite de ce partenariat, la Corporation du tourisme religieux de Québec voit le jour en 1988, laquelle deviendra, en 1995, la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec.

1.3. Membres

La CPTRQ regroupe actuellement 39 membres¹, de différentes dénominations religieuses, répartis dans la grande région de Québec. Au sein de notre organisme, nous comptons plusieurs propriétaires de bâtiments classés monuments historiques ou de biens culturels classés, des ensembles patrimoniaux extraordinaires et des témoins exceptionnels de l'histoire de Québec et des Églises, de l'art religieux, de l'architecture, etc. Ces membres sont issus des fabriques, des communautés religieuses, des centres d'animation, des musées ecclésiastiques, des chapelles.

Depuis plus de 20 ans, nous offrons, en collaboration avec eux, une multitude d'activités et contribuons ainsi à sensibiliser la population de Québec. Mais nous contribuons aussi à sensibiliser les personnes les plus concernées : les détenteurs de ce patrimoine ! Le dynamisme de nos membres n'est plus à démontrer : visites guidées, expositions, concerts, conférences, et bien plus encore, sont organisés et offerts à la population de Québec et aux visiteurs. Et ce, malgré le peu de ressources financières et le peu de ressources humaines dont ils disposent.

¹ Voir l'Annexe 1 pour la liste de nos membres.

La CPTRQ, en collaboration avec ses membres, a su créer et maintenir un réseau au sein duquel les paroisses, les communautés religieuses, les petits comme les grands développent le sentiment de contribuer à la sauvegarde d'un héritage collectif et rendent accessible le patrimoine religieux de Québec. De plus, nos membres sont très impliqués et ont de plus en plus à cœur de trouver des moyens et des solutions pour assurer la pérennité de leur patrimoine religieux. Malheureusement, plusieurs d'entre eux vivent actuellement des situations très difficiles sur le plan financier. Nous nous inquiétons de l'avenir de ces lieux que nous travaillons si fort à mettre en valeur et à faire connaître.

La CPTRQ répond à un besoin depuis 1984 en offrant diverses activités permettant de faire connaître le patrimoine religieux de Québec. Mais nous nous sentons parfois très seuls. Année après année, il nous est difficile de clore notre année financière. Nos preuves ne sont plus à faire et pourtant nous luttons toujours pour pouvoir assurer notre survie.

1.4. Réalisations

La CPTRQ s'est fait connaître, au fil des ans, par l'animation de sites du patrimoine religieux, par ses visites guidées d'églises, ses visites thématiques, ses activités pour les jeunes, ses pèlerinages, ses ateliers, etc. Autant d'activités qui contribuent à sensibiliser les enfants comme les adultes à la sauvegarde du patrimoine religieux québécois. Notre action part du principe qu'il est nécessaire de sensibiliser pour permettre aux gens de se sentir concernés. Et le meilleur moyen de sensibiliser est de rendre accessible et de faire connaître les objets, sites et bâtiments du patrimoine religieux. Ces activités, très variées, s'adressent à différentes clientèles, tant celle désirant approfondir sa spiritualité que celle curieuse de la culture, de l'histoire ou de l'art; catholiques ou non, croyants ou non, Québécois ou étrangers, jeunes et moins jeunes.

Depuis ses débuts, la CPTRQ s'est beaucoup préoccupée de l'accueil des passants et de la diffusion de l'information pour les touristes étrangers, les visiteurs nationaux et les pèlerins. Elle a travaillé à l'implantation de structures d'accueil dans le plus grand nombre d'institutions religieuses possibles, à la diffusion de l'information par différents moyens adaptés aux clientèles, à la mise en valeur du patrimoine religieux par l'organisation d'activités diverses et à l'animation de visites permettant de faire découvrir l'identité culturelle des Québécois et l'héritage spirituel qui s'y rattache.

Parmi les moyens originaux que nous avons mis en place, notons l'implantation d'une signalisation commune à l'enseigne du patrimoine religieux de Québec pour les membres de la CPTRQ ou encore, l'implantation de notre kiosque d'information situé au cœur du Vieux-Québec, de mai à octobre, qui permet de promouvoir le patrimoine religieux ainsi que les sites à visiter. Le seul du genre au Québec!

La CPTRQ s'est parfois fait reprocher son côté trop « pastoral » ou trop « religieux », allant même jusqu'à dire que le travail de mise en valeur de la CPTRQ se faisait dans l'espoir de réanimer les croyances et le culte. Dans le contexte actuel de notre société, où le religieux occupe de moins en moins de place, notre organisme sans but lucratif ne pourrait survivre s'il poursuivait uniquement en ce sens. Par contre, il serait illusoire d'aborder le patrimoine religieux sans tenir compte de son lien avec la spiritualité!

Avec les années, la CPTRQ a su s'adapter aux besoins et aux réalités actuelles. Et nous constatons que nos actions portent fruit puisque de plus en plus de gens se montrent intéressés au patrimoine religieux et à nos activités mais surtout, de plus en plus de gens sont conscientisés face à ce patrimoine.

1.5 Partenaires

Dès ses débuts, la CPTRQ s'est associée à plusieurs partenaires en vue de développer divers projets. De plus, la CPTRQ travaille en collaboration avec divers intervenants du milieu culturel, touristique et religieux et s'est associée à des organismes, des intervenants et des événements majeurs, participant ainsi à la promotion touristique et culturelle de Québec. La mise en valeur des bâtiments religieux et des œuvres qu'elles contiennent est sans doute la meilleure façon de prévenir leur dégradation ou leur fermeture. C'est pourquoi la concertation et l'alliance avec les intervenants culturels, patrimoniaux et touristiques sont aussi importantes pour la CPTRQ.

La CPTRQ et ses membres ont la chance de pouvoir compter sur l'appui de la Ville de Québec et de ses différents intervenants en matière de patrimoine religieux ou de développement culturel, ainsi que sur celui du Ministère de la culture et des communications. Sans eux, nous ne pourrions réaliser ce que nous faisons depuis toutes ces années. Ce sont des collaborateurs extraordinaires, des gens convaincus et gagnés à la cause du patrimoine religieux mais aussi au travail de la CPTRQ et de ses membres. La Ville de Québec se démarque particulièrement par son implication et sa volonté d'agir en matière de patrimoine religieux.

2. Notre vision : importance de la mise en valeur pour l'avenir du patrimoine religieux au Québec

Un rapport publié par la Commission des biens culturels du Québec en 1998, *Le patrimoine religieux au Québec. Exposé de la situation et orientations*, proposait des grands principes d'action qui devraient guider les prises de décision sur l'avenir du patrimoine religieux : nous retenons 1) l'appropriation par les citoyens, la formation, 2) l'éducation des jeunes et 3) l'interprétation *in situ*. Puis, en 2000, toujours dans un rapport de la Commission des biens culturels, *Assurer la pérennité du patrimoine religieux du Québec. Problématique, enjeux, orientations*, on y précisait 1) qu'il fallait privilégier l'appropriation par la population en général via la diffusion des connaissances et l'accessibilité des biens patrimoniaux, 2) que la mise en valeur du patrimoine prend tout son sens quand elle comporte la transmission du savoir et le partage de l'information avec le public. Certains programmes devraient donc lui être destinés, dans une optique de sensibilisation, de culture et d'éducation.

Nous abondons dans le même sens. Depuis 1984, la CPTRQ a appliqué ces principes et a tenté d'en faire voir le bien fondé sans que cela ait de suite. Depuis plus de vingt ans, diverses actions ont été entreprises afin d'assurer la conservation et la sauvegarde des biens du patrimoine religieux québécois. Tous les intervenants reconnaissent l'importance de la transmission de ce patrimoine afin d'en assurer la pérennité. Pourtant, un volet de cette transmission est trop souvent négligé : la mise en valeur. Et cette mise en valeur passe, selon nous, particulièrement par l'éducation et l'interprétation. En effet, nous croyons que la sauvegarde du patrimoine religieux repose *largement* sur la capacité de le mettre en valeur et de le rendre accessible.

Bien que nous ayons à cœur la protection du patrimoine religieux, nous avons encore plus à cœur la transmission des connaissances qui permettent de le faire vivre aujourd'hui. Par nos activités, nous voulons sensibiliser les enfants, informer les visiteurs, inciter la population à se réapproprier un lieu ou inviter le touriste à la découverte.

La compréhension du patrimoine, découvert par l'intermédiaire d'un monument religieux, est rendue difficile s'il n'y a pas un minimum de connaissances ou tout au moins une attention, un respect, un accueil à ce qui est exprimé par ce lieu. Et pour que le patrimoine fasse sens chez les gens, il faut qu'ils possèdent les repères pour le comprendre. Malheureusement, nous sommes aujourd'hui confrontés aux pertes des repères religieux qui permettent de comprendre le patrimoine. L'interprétation, l'animation et l'éducation peuvent en assurer la transmission et la sauvegarde.

Dans le contexte actuel, la CPTRQ répond à un besoin exprimé par la population de comprendre comment et de quelle façon l'immense et riche patrimoine religieux peut parler à nos contemporains, porter témoignage des valeurs qui l'ont inspiré et communiquer à notre génération l'intérêt et la nécessité de conserver ce patrimoine.

L'accueil et l'éducation du public par la vulgarisation et l'animation permettent de l'éclairer sur l'identité d'un lieu, l'initier à un savoir et lui faire partager une connaissance. Ces gestes amènent une interaction avec le public qui permet de susciter son intérêt, sa compréhension et son appréciation. Il s'agit de sensibiliser le public afin de l'amener à reconnaître l'importance de la survie du patrimoine religieux du Québec. Pour que leur expérience ait du sens, les visiteurs doivent se sentir personnellement concernés par ce qui est décrit. Il faut, par notre passion, toucher les gens et les sensibiliser à leur tour.

Un objet, un lieu ou un savoir devient patrimonial par le sens qui lui est donné. Le visiteur ne sachant pas toujours observer, il faut le guider dans son observation, l'aider à reconnaître le sens et la signification de lieux ou d'objets. C'est dans la mesure où le patrimoine est présent dans les esprits qu'il peut être véritablement valorisé, respecté et conservé.

Depuis plusieurs années nous constatons qu'il existe un tourisme à motivation religieuse mais qu'il existe aussi un tourisme à « curiosité » religieuse : l'homme du XXI^e siècle qui possède peu ou pas de culture religieuse est pourtant attiré par les visites patrimoniales. Nous constatons que le tourisme religieux est aujourd'hui devenu un tourisme culturel : il y a désormais des pèlerins en quête d'une expérience spirituelle et des pèlerins du savoir.

Le tourisme religieux prend appui sur des monuments (sites, ensembles architecturaux, œuvres d'art) qui peuvent aussi intéresser en vertu des valeurs culturelles élargies et non pas seulement en fonction de valeurs religieuses. La CPTRQ sert à mettre à profit à des fins d'éducation culturelle ou de diffusion de la mémoire d'un héritage commun (héritage culturel) autant qu'elle sert à une certaine éducation de la foi, soit d'éduquer au fait religieux, à ceux qui nous ont précédé afin de comprendre ce que nous sommes aujourd'hui.

Pourquoi ne pas prendre exemple sur la France qui appuie, depuis 1985, la mise en œuvre des initiatives de valorisation et d'animation du patrimoine en général, mais aussi du patrimoine religieux, en partenariat avec les collectivités locales (Villes et villages d'art et de patrimoine).

On vise, par ce programme 1) à sensibiliser la population locale à son patrimoine et à son architecture, 2) à mener des actions éducatives. 3) à accueillir le public. Ce partenariat implique notamment un soutien financier mais aussi un soutien technique de la part du ministère de la culture. La richesse des thèmes de visites, la variété des itinéraires et des approches imaginées par les animateurs du patrimoine et les guides-conférenciers, tentent de répondre à la curiosité et aux souhaits de tous les publics. Ainsi sont proposés : des visites découvertes, des visites thématiques permettant d'approfondir certaines approches ; des ateliers et classes du patrimoine incitent le jeune public à une découverte active ; des formations et de l'information sur le patrimoine et des actions de sensibilisation auprès des habitants sont offertes.

3. À la recherche de pistes de solution : mission de la CPTRQ en France

Du 28 septembre au 12 octobre 2005, la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec sera en mission en France. Nous poursuivons une réflexion et menons différentes recherches afin de trouver des solutions novatrices pour donner accès aux lieux de culte sur une base permanente, à peu de frais, en favorisant l'implication active de la population et le développement de partenariats privés. Nos recherches nous ont permis de repérer des associations françaises, régionales, nationales et internationales, qui proposent, depuis plusieurs années, des solutions de cette nature. Il s'agit, entre autres, de la fédération pour la Sauvegarde du patrimoine religieux en vie (SPREV), de la Communauté d'accueil dans les sites artistiques (CASA) et de la Fédération internationale de guides bénévoles *Ars et Fides*.

Fondée en 1984, la fédération régionale SPREV a son siège social à la Maison diocésaine à Quimper. Implantée dans cinq départements de la Bretagne historique, elle contribue au maintien en vie, au développement et à la meilleure connaissance du patrimoine religieux culturel et culturel. Dans le cadre de ses activités (visites guidées, conférences, soirées du patrimoine, etc.) offertes par des guides bénévoles et financées en majorité par divers partenaires (entreprises privées, mécènes, commandites, etc.), la SPREV propose l'accès au langage sacré des lieux et objets religieux.

Créée en 1967 en Bourgogne, la CASA perpétue depuis plus de 35 ans l'accueil dans plus de vingt sites à travers la France, notamment à la Cathédrale Notre-Dame de Paris. Formée exclusivement de bénévoles et grâce à son mode de financement constitué des cotisations annuelles de ses membres et de dons, elle propose des visites guidées gratuites dans les églises et monastères.

Ars et Fides est une fédération européenne qui regroupe une quarantaine d'associations créées pour accueillir les visiteurs dans les monuments religieux. Cette fédération, qui existe depuis plus de 20 ans, a pour but de donner aux associations ou groupes qui la composent, de se connaître, de s'épauler, de s'entraider, particulièrement dans le domaine de la réflexion, de la formation, de la pédagogie, du recrutement et des échanges de guides. Ses membres se reconnaissent à trois caractéristiques qui leur paraissent essentielles: ils présentent aux visiteurs le monument dans ses trois dimensions: historique, artistique et spirituelle, dans un esprit d'échange et de partage des diverses traditions religieuses et culturelles. L'accueil est bénévole. La fédération veut avant tout favoriser la circulation des idées et aussi des personnes. Les échanges de guides et les réunions annuelles ne sont que quelques aspects des possibilités que *Ars et Fides* offre à ses membres pour améliorer l'accueil réservé aux visiteurs dans les édifices religieux.

Afin de nous permettre d'aller de l'avant dans nos projets mais aussi de nous alimenter et dans une démarche globale visant la sauvegarde et la pérennité de la culture et du patrimoine religieux québécois, la CPTRQ veut découvrir *in situ* le fonctionnement de ces trois organisations. Nous voulons connaître les stratégies qui ont été élaborées pour permettre l'accessibilité des lieux de culte sur une base régulière tout en privilégiant le bénévolat et divers partenariats.

Cette mission permettra d'alimenter notre réflexion sur les actions à entreprendre ainsi que sur la possibilité d'importer, en l'adaptant, l'expérience française dans la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Elle permettra également à la CPTRQ de pousser plus loin la réflexion visant son développement et son avenir. En plus de vouloir augmenter sa visibilité dans la Ville de Québec et de développer de nouveaux partenariats financiers, culturels ou philanthropiques, la CPTRQ désire explorer de nouvelles avenues, particulièrement dans le domaine éducatif par l'élaboration de trousseaux éducatives, d'expositions, de publications, de conférences, de formation de guides, etc.

Buts de la mission

- Connaître le fonctionnement des différentes organisations : la structure, le personnel, la mission, les objectifs, les stratégies et modes d'accessibilité des lieux patrimoniaux, les activités, les produits et les services disponibles dans le cadre de mise en valeur, les clientèles, le mode de financement, etc.;
- Rencontrer, dans leurs milieux respectifs, les principaux acteurs (responsables des associations, guides, partenaires, sponsors, gens du milieu culturel, population) afin d'obtenir leurs témoignages sur leurs expériences, motivations, perceptions et réalités quotidiennes au sein des organismes ciblés;
- Découvrir les méthodes élaborées relatives au recrutement, à la formation et à l'implication des guides bénévoles, à la participation et à l'implication du milieu, à l'implication des divers paliers gouvernementaux, etc.

Intérêts de la mission

À court terme

Tirer profit de l'expertise d'organismes déjà en place depuis plusieurs années afin d'assurer la survie et de mettre en valeur les lieux de culte, de les rendre vivants, de favoriser leur accessibilité et leur utilisation, par l'implication directe de la population et ce, à peu de frais.

À moyen terme

Permettre de développer et de mettre en place les structures qui serviront à l'application du concept de mise en valeur inspiré par l'expertise française, régionale, nationale et internationale, dans l'établissement d'une solution nord-américaine originale pour la sauvegarde du patrimoine religieux québécois.

À long terme

- Permettre l'exploitation des lieux de culte sous différents aspects, en respectant leur vocation première, et les rendre accessibles
- Permettre une réappropriation par la population du patrimoine religieux
- Favoriser l'augmentation du sentiment d'appartenance (paroisse, quartier, ville)

- Encourager l'affirmation de l'identité culturelle
- Sensibiliser la population à l'importance de son implication active dans la sauvegarde du patrimoine religieux menant, notamment, au développement et à la valorisation du bénévolat
- Favoriser le développement et l'implication du mécénat et des partenariats
- Encourager l'élaboration d'activités éducatives, culturelles et touristiques
- Permettre la transmission de la culture religieuse
- Favoriser les échanges intergénérationnels
- Assurer la pérennité du patrimoine religieux

Les avantages suite à cette mission :

- Projet novateur et inédit en Amérique du Nord
- Leadership dans la recherche de solutions pour la mise en valeur du patrimoine religieux
- Projet riche en possibilités pour une mise en valeur inédite du patrimoine religieux québécois
- Acquisition d'une expertise qui peut être transmise à d'autres (membres, diocèses, municipalités, organismes, gouvernements, etc.)
- Nouvelle offre touristique pour les visiteurs : accès aux lieux, circuits, animations, etc.
- Démonstration tangible d'une volonté d'agir activement dans la mise en valeur du patrimoine religieux
- Accès à de nouvelles formes de financement pour la mise en valeur du patrimoine religieux
- Développement de nouveaux partenariats
- Implication de la population locale

Au retour de la mission, un rapport détaillé sera préparé et remis aux partenaires du projet soit la ville de Québec et le Ministère de la culture et des communications, l'Archidiocèse de Québec et les membres de la CPTRQ. Nous transmettrons alors les résultats de notre mission.

4. L'avenir du patrimoine religieux : quelques réflexions

- Il est nécessaire de se donner des critères pour la sauvegarde du patrimoine religieux. Mais il est aussi primordial de reconnaître les contraintes et les difficultés que vivent les organismes qui oeuvrent pour la mise en valeur du patrimoine et les responsables qui possèdent ces bâtiments.
- L'État a investi au-delà de 135 millions de dollars au cours des dernières années dans le programme de restauration du patrimoine religieux. Un tel engagement témoigne de son intérêt et de sa volonté à assurer la pérennité des bâtiments et biens culturels. La mise en valeur de ce patrimoine par tous les moyens possibles est, selon nous, un complément logique aux grands projets réalisés depuis dix ans. Mais encore faut-il que l'argent s'y trouve... Il serait important qu'une partie du programme d'aide consacré au patrimoine religieux soit réservée pour l'accroissement des connaissances, la formation des intervenants, la mise en valeur, la promotion et l'accessibilité du patrimoine religieux.

- Il est nécessaire de voir la mise en valeur et l'accessibilité au patrimoine religieux comme un outil de sensibilisation des citoyens.
- Le patrimoine religieux est toujours vivant. Il n'est pas un simple objet de musée. Nous sommes convaincus que l'avenir du patrimoine religieux repose en partie sur sa transmission : il est important de privilégier l'éducation à la connaissance et à la compréhension de ce patrimoine, pour qu'il devienne un patrimoine partagé par le plus grand nombre et non plus le patrimoine d'une minorité. Mais pour ce faire, un soutien adéquat des institutions ou organismes qui se chargent de cette diffusion du patrimoine religieux sera nécessaire.
- Il ne suffit pas de conserver un lieu, il faut ensuite pouvoir le rendre vivant, le rendre accessible, le révéler. À quoi peut servir une église patrimoniale classée si elle n'est accessible que rarement ou que pour un public limité ? Nous sommes convaincus qu'il faut rendre accessible ce patrimoine à la population, aux citoyens.
- La mise en commun des ressources et des savoirs et la sensibilisation des publics à la richesse du patrimoine religieux sont primordiaux. La diminution de la pratique religieuse a entraîné une baisse de revenus pour les fabriques réduisant ainsi les ressources humaines et financières. Il est donc urgent de partager les responsabilités de l'accessibilité aux lieux de culte avec d'autres intervenants que le clergé et d'étendre les efforts de sensibilisation aux élus et aux citoyens.
- Le patrimoine religieux ne peut être la préoccupation des seuls fidèles pratiquants, il doit concerner l'ensemble des Québécois, nonobstant leurs convictions religieuses et leur origine ethnique. L'Église est dépositaire d'un riche patrimoine spirituel, certes, mais aussi, du fait de l'histoire, d'une grande partie du patrimoine bâti du Québec. Or elle n'a plus les moyens d'en assumer seule la sauvegarde. Le gouvernement québécois a reconnu cet état de fait en lançant, en 1995, son programme de subventions destiné aux bâtiments religieux. Toute généreuse qu'elle soit, l'aide apportée demeure ponctuelle. Une partie de la population est fortement conscientisée - quoique par moments. Mais le démantèlement du patrimoine religieux se fait dans un silence relatif et une impuissance politique assez caractéristique de notre époque.
- La question de l'avenir du patrimoine religieux ne se pose pas qu'au Québec, c'est une préoccupation presque universelle. Mais ailleurs dans le monde, des débats publics ont permis de mettre en place des politiques et des moyens pour mieux intervenir, en collaboration avec les autorités concernées et en harmonie avec la communauté. Par exemple, en Angleterre une fiducie a été créée pour prendre en charge les édifices religieux inutilisés. En France, l'État et les villes sont propriétaires de plusieurs lieux de culte. C'est donc dire qu'il y a des expériences dont on peut tirer les leçons et s'inspirer. D'autres ont pu trouver ces solutions car ils ont eu la volonté d'agir. Ici, on a parfois l'impression que cette volonté manque.

Conclusion

Nous espérons avoir sensibilisé les membres de la commission à l'importance de la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Nous avons voulu, par ce mémoire, apporter notre éclairage et notre expérience. Nous avons voulu aussi signaler aux décideurs que le patrimoine religieux dans son ensemble, et pas seulement le bâti, fait partie de l'héritage collectif et, qu'à ce niveau, il doit faire l'objet d'une priorité d'action. Nous souhaitons être entendus et nous reconnaitre dans les décisions qui émaneront de cette commission. Nous espérons que les recommandations émanant de cette commission seront considérées et, si possible, mises en application rapidement. Il ne faudrait surtout pas attendre encore 10 ans avant de voir les effets de cette démarche.

Annexe 1

Membres de la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec

Membres institutionnels

Communautés religieuses

Les Augustines de la Miséricorde de Jésus de l'Hôpital Général de Québec -le musée -l'église Notre-Dame-des-Anges	Québec
Les Augustines de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu de Québec -le Centre Catherine-de-Saint-Augustin -le musée -l'église	Québec
Les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec -la Maison Généralice	Sainte-Foy
Les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec -la Maison Béthanie et le Musée Bon-Pasteur	Vieux-Québec
Les Sœurs de la Charité de Québec -la Maison Généralice	Beauport
Les Sœurs de la Charité de Québec -la Maison Mère-Mallet	Vieux-Québec
Les Frères des Écoles Chrétiennes	Vieux-Québec
Les Jésuites -la chapelle	Vieux-Québec
Les Ursulines de Québec -la chapelle -le Centre Marie-de-l'Incarnation -le Musée	Vieux-Québec
Les Religieuses de Jésus-Marie	Sillery
Les Petites Franciscaines de Marie	Baie-Saint-Paul
Les Augustins de l'Assomption -Le Montmartre Canadien - Sanctuaire du Sacré-Cœur	Sillery

Les Missionnaires du Sacré-Cœur
-Le Sanctuaire Notre-Dame du Sacré-Cœur

Vieux-Québec

Institution religieuse

Le Séminaire de Québec
-le Centre d'animation François-de-Laval

Vieux-Québec

Les églises

La Basilique-Cathédrale Notre-Dame de Québec

Vieux-Québec

L'église de la Nativité de Notre-Dame

Beauport

L'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier

Québec

L'église Notre-Dame-de-l'Annonciation

L'Ancienne-Lorette

L'église Notre-Dame de Lévis

Lévis

L'église Notre-Dame-de-la-Garde

Québec

L'église Notre-Dame-des-Victoires

Québec

L'église Saint-Charles-Borromée

Charlesbourg

L'église Saint-Dominique

Québec

L'église Saint-François d'Assise

Québec

(Sanctuaire Notre-Dame-de-Roc-Amadour)

L'église Saint-Jean-Baptiste

Québec

L'église Saint-Joseph de Lauzon

Lévis

L'église Saint-Michel de Sillery

Sillery

L'église Saint-Roch

Québec

L'église Saint-Sauveur

Québec

L'église Saint-Thomas-d'Aquin

Sainte-Foy

St. Patrick's Church

Québec

Cathédrale de la Sainte-Trinité

Vieux-Québec

Quebec Baptist Church

Québec

Chalmers-Wesley United Church

Vieux-Québec

Église Unie St-Pierre

Vieux-Québec

St. Andrew's Presbyterian Church

Vieux-Québec

Autres

La Chapelle historique Bon-Pasteur

Québec

Les Services diocésains

Sillery